



Արեւմտեան Հայաստանի Հանրապետութեան Ստատիկական Խորհուրդ

*Presidential Council of the Republic of Western Armenia*

ETUDES STATISTIQUES ET SOCIALES DE L'ARMENIE OCCIDENTALE – 1<sup>ère</sup> période

LETTRES DE TURQUIE. – Le Temps, le Jeudi 23 Mai 1878 – N°6242



**Constantinople, 15 mai 1878.** Le prince Lobanoff est arrivé hier. Il fera aujourd'hui ses visites officielles aux ministres turcs, et demain il présentera ses lettres de créance au sultan, en audience solennelle. Le personnel de l'ambassade paraît croire encore au maintien de la paix; mais ce qui se passe sous nos yeux contredit absolument cet optimisme apparent ou réel. Il y avait hier grand conseil de guerre à San Stefano.

Les chefs de corps et des différentes armes, ainsi que les chefs des divers services administratifs, avaient été convoqués à ce conseil, que Je général Todleben présidait. Nous

n'avons pu connaître, malgré toutes nos démarches, le sujet des délibérations et les décisions qui ont été prises. Néanmoins certains indices autorisent à croire que les généraux russes se sont occupés des mesures que nécessiterait une prochaine guerre. On prétend dans le public, avec une persistance remarquable, que les Russes vont occuper Constantinople et les batteries du Bosphore. Cette conviction ne résulte pas de faits tangibles elle mérite néanmoins d'être prise en considération, parce qu'elle exprime une nécessité qui, en cas de guerre, s'impose à l'armée russe. Il est clair, en effet, de l'armée russe fût couronné de succès. Le typhus fait de grands ravages dans les deux armées russe et turque.

A Constantinople même, il est en décroissance. Mais on craint que par suite de l'incurie du gouvernement, qui ne prend pas, tant s'en faut, les mesures prophylactiques nécessaires et par l'effet des chaleurs croissantes, l'épidémie ne se développe bientôt dans de grandes proportions. Le gouvernement vient d'emprunter une somme de 1 million de livres à MM. Zarifi et Coronio. Ces banquiers verseront 750.000 livres. Les 250.000 livres qui forment le complément compensent d'anciennes créances des prêteurs. On leur donne comme garantie les douanes de l'empire avec la faculté d'opérer directement la perception par leurs agents. Cette stipulation viole les engagements que le gouvernement avait pris et renouvelés envers la banque impériale ottomane. Aussi cet établissement s'est-il empressé de protester.

Le gouvernement n'a pas tenu compte de cette protestation, ce qui ne servira certainement pas à relever son crédit en Europe. On prétend que Sadik-Pacha était opposé à cette opération, qui était surtout patronnée par Kiani-Pacha, le ministre des finances. Quoi qu'il en soit, l'affaire est conclue.

Vous avez souvent appelé l'attention de vos lecteurs sur les droits que la population arménienne, l'une des plus intéressantes de l'empire, possède aux sympathies et à la protection de l'Europe. Dans ces derniers temps, cet exemple a été suivi et nombre de journaux se sont occupés des Arméniens. Mais, dans les études dont ils sont l'objet, nous remarquons que la partie statistique est souvent vague ou incomplète. Cette lacune s'explique d'ailleurs très naturellement. Il serait bien difficile de dire exactement le nombre total des Arméniens de Turquie. (Constantinople + Cilicie + Arménie Occidentale)

Aucun recensement méritant ce nom n'a eu lieu par les soins du gouvernement ottoman. Celui qu'il ordonna en 1845, et qui a servi de base aux évaluations de M. Ubicini et à celles de tous les publicistes qui se sont après lui occupés de la Turquie, est fort incomplet, quoiqu'on puisse le considérer comme le plus régulier de tous les relevés opérés antérieurement à cette date et depuis lors.

En Turquie, on éprouve en général une aversion très marquée contre toute sorte de dénombrements, et les sujets non-musulmans les ont toujours considérés comme les avant coureurs de l'aggravation de l'impôt de capitation, transformé plus tard en impôt *Bedeliet*.

Ils ont pour règle presque invariable de déclarer aux agents chargés d'opérer le recensement les chiffres les plus faibles qu'ils peuvent leur faire admettre. Le plus souvent leurs déclarations sont acceptées, le gouvernement ne possédant ni registres d'état civil ni aucun autre moyen efficace de contrôle.

**M. Ubicini, en se basant sur le recensement de 1845,** porte à 2.500.000 le nombre des Arméniens de Turquie, dont 400,000 à Constantinople et dans la presqu'île des Balkans, et le reste en Asie.

**Mais il a été établi par des recensements postérieurs et partiels, par celui entre autres qui a eu lieu en Roumanie, que les chiffres donnés par le dénombrement de 1845 étaient bien au-dessous de ceux de la population réelle ou actuelle. Il est donc probable que le chiffre de deux millions et demi, donné pour les Arméniens il y a plus de trente ans, n'exprime plus la vérité.**

De nombreuses raisons, en dehors de celle que nous citons, légitiment cette induction. La majeure partie des Arméniens des provinces habitent la campagne et se livrent aux travaux des champs. On sait que la vie rurale, est essentiellement propice à l'accroissement rapide de la population, surtout dans des pays où l'industrie est nulle ou fort peu développée. D'ailleurs un usage patriarcal, qui est rigoureusement observé chez les Arméniens, exige que les jeunes filles et les garçons soient mariés dès qu'ils parviennent à l'âge adulte; que les fils et les petits-fils vivent sous le toit du père et du grand-père qu'ils travaillent ensemble, s'inquiètent peu ou point des moyens de vivre ou d'élever leurs enfants, parce que la famille, quelque peu prospère qu'elle soit, assure la subsistance commune. A la mort du chef, le membre le plus âgé de la maison lui succède, et ce n'est que lorsque, par le décès des ascendants, les petits fils, devenus à leur tour pères de famille, sont appelés à gérer les affaires de la communauté, que les plus actifs ou les plus riches songent à s'établir ailleurs et à former des groupes nouveaux.

**Tous les indigènes qui ont parcouru les provinces arméniennes et ont recueilli des informations sur la question de statistique sont d'accord pour affirmer que le nombre des Arméniens de Turquie n'est pas inférieur à trois millions et demi.**

Ce chiffre nous paraît néanmoins exagéré pour deux raisons. Le voisinage et les vexations permanentes des Kurdes ont été dans plusieurs localités une entrave sérieuse au développement normal de la population. D'autre part, un grand nombre de familles de l'Arménie ne pouvant, faute de débouchés, obtenir par l'agriculture les sommes nécessaires pour payer les impôts réclamés en numéraire, sont mises dans la nécessité d'envoyer chacune à Constantinople un ou deux de leurs membres qui, laissant à leurs frères ou à leurs parents, le soin d'élever leurs enfants, se chargent de gagner dans la capitale l'argent qui doit satisfaire aux exigences du fisc. C'est là encore un état de choses nuisible à l'accroissement de la population. Disons, en passant, que ces Arméniens sont à Constantinople portefaix, commissionnaires, domestiques et hommes de confiance. Leur

probité est passée en proverbe. Les établissements financiers, les comptoirs, sous les magasins de Péra, de Galata et de Stamboul, sont gardés pendant la nuit par des nammals. Il n'y a pas, croyons-nous, d'exemple qu'un nammal ait trompé la confiance de son maître. S'il succombait d'ailleurs à une défaillance, la corporation en ferait justice en l'excluant de ses rangs.

Un relevé effectué il y a quelques années par le patriarcat à constaté la présence à Constantinople de 30,000 Arméniens ainsi éloignés de leurs familles.

**Pour les raisons que nous venons d'énumérer, nous réduisons à trois millions le chiffre généralement admis ici de trois millions et demi pour la statistique de la population arménienne de la Turquie. C'est encore une augmentation de 1/2 million ou de 20 % sur le résultat du dénombrement de 1845.**

Ces 3 millions d'Arméniens se répartissent ainsi qu'il suit 400.000 à Constantinople et dans les autres parties de la presqu'île des Balkans. C'est le chiffre que donne M. Ubcini et que nous maintenons pour le motif que voici. Les Arméniens de la Turquie d'Europe résident presque tous dans les villes, où ils s'occupent de commerce et d'industrie, et nos informations nous autorisent à croire que leur nombre ne peut s'être accru d'une manière sensible.

**2.000.000 environ dans la grande Arménie turque ou Arménie-Majeur, qui comprend les vilayets de Van, d'Erzeroum, de Kharpout et la haute Mésopotamie, et dans l'Arménie-Mineure, qui comprend le vilayet de Sivas, le sandjak de Kaiserli et le Taurus. 600.000 en Asie-Mineure et dans la plaine de Cilicie.**

Une observation importante trouve ici sa place. Les voyageurs européens qui visitent habituellement la presqu'île des Balkans et l'ouest de l'Asie-Mineure ont été portés à croire et à répandre l'opinion que les Arméniens, qu'ils rencontraient un peu partout, sont également éparpillés sur la surface de l'empire. C'est une erreur. La grande masse occupe encore le sol de l'ancienne patrie.

Toutefois ce n'est pas par les agglomérations urbaines de l'Arménie qu'il faudrait en juger, tout comme l'on se ferait une idée très fautive de la population de l'île de Crète si l'on ne prenait pour base d'appréciation que les villes principales où l'élément musulman prédomine, ou de celles de la Bulgarie et de l'Herzégovine si l'on ne visitait, par exemple, qu'Andrinople, Routschouk et Mostar. Il ne faut pas perdre de vue que les musulmans, ne pouvant soutenir la concurrence des cultivateurs non-musulmans plus laborieux, ont une tendance marquée à se concentrer dans les villes, où les emplois publics et le service militaire leur procurent, à l'exclusion des autres races, des moyens d'existence relativement plus faciles. Un autre fait à noter c'est qu'en Arménie, comme dans plusieurs autres parties de la Turquie, le rapport statistique des chrétiens aux musulmans a considérablement changé depuis 1845.

**Tandis que la population non-musulmane s'accroît tous les ans, suivant une progression plus ou moins rapide, un mouvement en sens inverse se manifeste chez les musulmans. Les causes de ce dépérissement sont complexes.**

On peut citer la conscription militaire, l'affluence des musulmans dans les villes, le trop grand morcellement des ménages, dû aux mœurs religieuses qui ne permettent pas à deux familles distinctes d'habiter sous le même toit, et le nombre énorme de domestiques et de bas employés célibataires dans les palais impériaux et dans les habitations des pachas, etc. En Arménie, la supériorité numérique des musulmans, qui n'a d'ailleurs, jamais été forte, a passé aux Arméniens; c'est ce qui explique d'ailleurs la persistance que le gouvernement a mise à diriger vers ces contrées un grand nombre de Circassiens, et notamment ceux que la dernière expédition militaire au Caucase a ramenés avec elle.

**Il est également à noter qu'un tiers des musulmans qui habitent l'Arménie appartient à des peuplades nomades et peu disciplinées et qu'un autre tiers, environ quatre à cinq cent mille, est d'origine arménienne.**

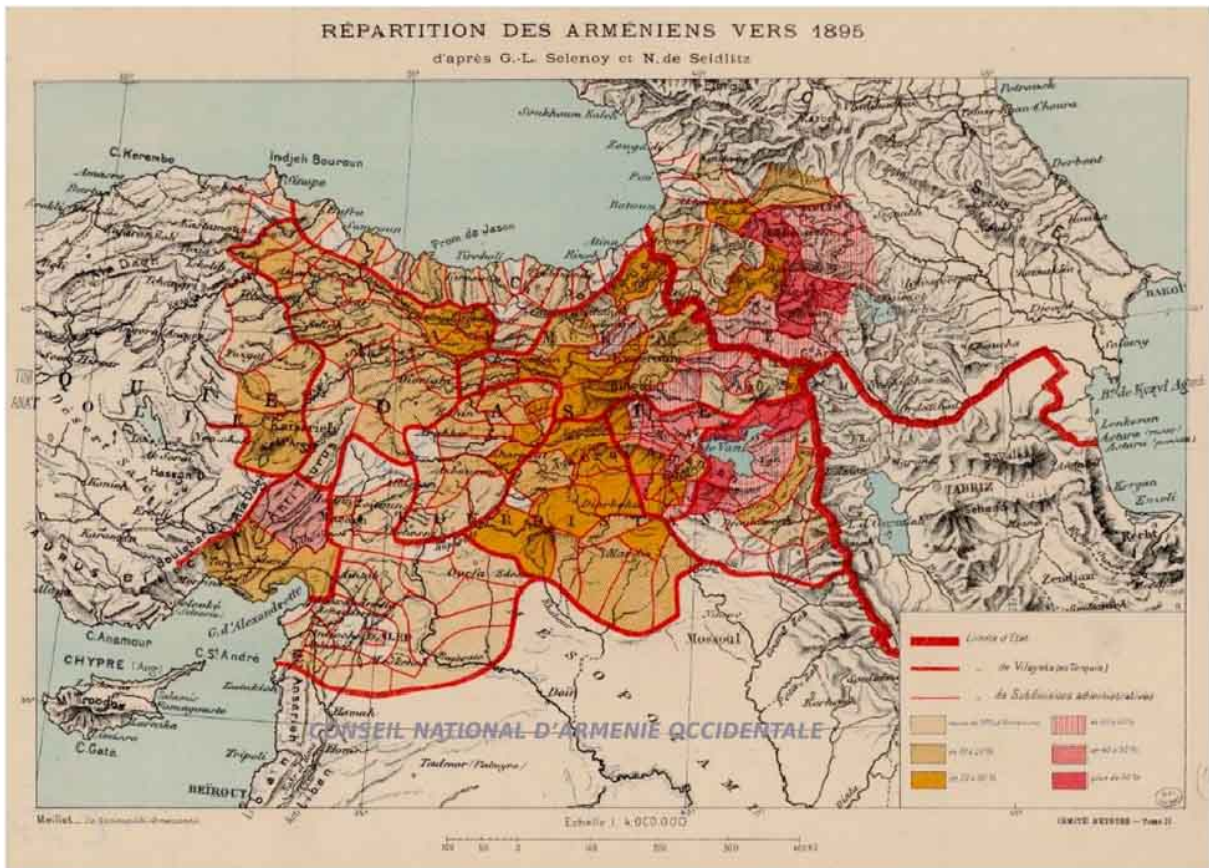
Ces derniers ont, dans nombre de localités, conservé les mœurs, la langue et les habitudes de leur race, et il n'est pas rare de rencontrer parmi eux des individus qui se laissent désigner par le nom de leur père ou de leur ancêtre arménien: Margos Oglou Mustafa (Mustafa, fils de Margos). Der- Kerkor oglou Mehemmed (Mehemmed, fils de l'abbé Kerkor). Il en est de même des 250.000 Kurdes qui ont une résidence fixe en Arménie. Il est facile lorsqu'on connaît les deux langues de reconnaître dans les noms Mamketzi, Mentekli, Slivantzi, Rochgountzi les appellations des anciennes familles arméniennes des Mamkonian, des Mantagonni, des Selgonni et des Rechdonni. On remarque même que parmi eux un grand nombre pratiqueront plusieurs usages du christianisme et ne sauraient être considérées comme des mahométans.

**Mais, dira-t-on, pourquoi les Turcs ont-ils négligé d'occuper en nombre sensiblement supérieur les régions de l'Arménie? Ce sont les rigueurs même du climat qui ont conservé, ce pays à ses enfants.**

Le Turc, naturellement paresseux et sensuel, a préféré les contrées tempérées ou chaudes de la Turquie d'Europe, de l'Asie Mineure et de la Syrie aux montagnes couvertes des neiges éternelles et aux plateaux situés à plusieurs milliers de pieds au-dessus du niveau de la mer. Il n'a d'ailleurs pas cru nécessaire de s'y établir par politique ou par prévoyance, les Kurdes et les autres peuplades barbares étant là pour harasser sans trêve ni merci les habitants et les réduire à l'impuissance. Il ne fallait pour cela que tolérer leurs méfaits et au besoin les encourager.

Le Turc n'y a pas manqué, et c'est peut-être le seul cas où l'on ne puisse le taxer de négligence ou de défaut de système.

Le 03.01.2017



**Arménag APRAHAMIAN**

Président du Conseil National d'Arménie Occidentale

[stat.gov.wa@haybachdban.org](mailto:stat.gov.wa@haybachdban.org)